



## Commentaires sur les aspects tarifaires agricoles du CETA

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), le 28 septembre 2014

L'Accord Economique et Commercial Global (AECG), plus connu sous le sigle anglais CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement), a été techniquement conclu en octobre 2013, et cette conclusion des négociations a été formellement annoncée à Ottawa le 26 septembre par le Président de la Commission européenne et le Premier ministre du Canada. Après un résumé des échanges agricoles et de poissons récents entre l'UE et le Canada, on présentera les offres tarifaires agricoles de l'UE et du Canada, les commentaires des organisations agricoles et des agro-industries avant d'analyser ces positions.

### I – Evolution récente des échanges agricoles et de la pêche entre l'UE et le Canada

L'UE a dégagé un excédent de 1,065 milliard d'euros (Md€) dans ses échanges agricoles avec le Canada en 2013 (tableau 1), en hausse par rapport aux 1,013 Md€ de 2012 et surtout par rapport à la moyenne de 476 M€ de 2010 et 2011 (tableau 2). Toutefois sans le déficit de 336 millions d'€ (M€) en poissons et préparations – qui ne sont pas des produits agricoles au sens de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC – l'excédent produits agricoles + poissons tombe à 729 M€ en 2013 après 686 M€ en 2012 et 169 M€ en moyenne de 2010 à 2011.

Tableau 1 – Echanges agricoles UE-Canada en euros et tonnes en 2013

Code et produit	Euros			Tonnes		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
01- Animaux vivants	5644879	20649468	15004589	478	264,3	-213,7
02- Viandes	26074769	42895537	16820768	6554,8	9346,9	2792,1
03- Poissons	165772377	24901226	-140871151	26358,6	5771	-20587,6
04- Produits laitiers	14879614	126284275	111404661	1993	16468,5	14475,5
05- Autres produits animaux	26679177	4233248	-22445929	2117,4	751,5	-1365,9
06- Plantes vivantes	3574096	36641985	33067889	1309	8297,5	6988,5
07- Légumes	190058993	31119448	-158939545	272486	23615	-248871
08- Fruits	67250698	44340472	-22910226	27795	32596,8	4801,8
09- Café, thé, épices	2520030	92547451	90027421	773,1	12808,2	12035,1
10- Céréales	497317630	12909718	-484407912	1714378,3	27018,7	-1687359,6
11- Produits de minoterie	2283386	12093939	9810553	2043,8	15396,9	13353,1
12- Oléagineux	694444989	55587108	-638857881	1483356,8	48817,2	-1434539,6
13- Gommés, résines	6798310	21009228	14210918	1210,9	1751,7	540,8
14- Matières à tresser	80429	83428	2999	98,7	110,2	11,5
15- Graisses et huiles	33285659	102308179	69022520	13252,3	28383,2	15130,9
16- Préparations de viandes et poissons	211683262	22199047	-189484215	32454,9	3704,8	-28750,1
17- Sucres et sucreries	44372492	58404847	14032355	8305,1	21827	13521,9
18- Cacao et préparations	3731547	191147830	187416283	472,6	43415,6	42943
19- Préparations de céréales	23432895	235317784	211884889	6686	81846,9	75160,9
20- Préparations fruits & légumes	33642044	120590894	86948850	10384,4	83457,7	73073,3
21- Préparations alimentaires diverses	39484600	124206357	84721757	8439,3	24815,4	16376,1
22- Boissons	26841323	1387442575	1360601252	11748,1	570639,8	558891,7
23- Résidus et aliments du bétail	105483559	36619783	-68863776	198179,2	13774,2	-184405
24- Tabac manufacturé ou non	3673933	27200723	23526790	986,7	2102,8	1116,1
Total classes 1 à 24	2229010691	2830734550	601723859	3831862	1076981,8	-2754880,2
Poissons et préparations	376275087	40592304	-335682783	58753	8539	-50214
Total agricole chapitres 1-24	1851986604	2790142247	938155643	3773109	1068443	-2704666
Total agricole extra classes 1-24	90507262	217737072	127229810	7355	11985	4630
Total agricole (sans poissons)	1942493866	3007879319	1065385453	3780463	1080427	-2700036
Total agricole + poissons	2318768953	3048471623	729702670	38392167	1088966	-37303201
Toutes marchandises	27296737733	31622660727	4325922994			
Total agricole/toutes marchandises	7,1%	9,6%	24,6%			

Source : Eurostat

Sans l'excédent de 1,361 Md€ en boissons, l'UE est nettement déficitaire sur les seuls échanges agricoles, en 2013 comme les années précédentes. L'UE est excédentaire dans la plupart des chapitres mais est déficitaire, au-delà des poissons et préparations, sur 3 chapitres : oléagineux (639 M pour 1,4 M de tonnes (Mt) en 2013), céréales (484 M€ pour 1,7 Mt) et légumes (159 M€ pour 248 871 t). Ce qui implique que, malgré l'excédent global en valeur, il y a un déficit global en volume de 2,7 Mt. Comme l'UE est aussi excédentaire sur les échanges totaux de marchandises de 4,326 Md€, l'excédent agricole a représenté le quart de l'excédent global sur le Canada en 2013.

Est-ce à dire que cet excédent agricole structurel avec le Canada montre l'intérêt du CETA pour l'agriculture de l'UE? Rien n'est moins sûr, d'autant que la surface moyenne des 205 730 exploitations du Canada est de 192 ha en 2013, contre 169 ha aux USA et 14,4 ha dans l'UE28.

Tableau 2 – Soldes des échanges agricoles UE-Canada en 1000 euros et tonnes de 2010 à 2013

	Solde en 1000 euros				Solde en tonnes			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
01- Animaux vivants	11225	8178	14064	15005	-310,4	-266,7	-316,9	-213,7
02- Viandes	-12685	-10428	2233	16821	-5258	-4349,8	-2626,7	2792,1
03- Poissons	-157946	-155299	-137911	-140871	-32465,5	-28648,5	-20277,2	-20587,6
04- Produits laitiers	95859	110926	114284	111405	14119,7	15248,3	15305,4	14475,5
05- Autres produits animaux	-23088	-24620	-25507	-22446	-343,4	-396,1	-2328,7	-1365,9
06- Plantes vivantes	37803	34018	34075	33068	8950,7	7429,2	7807,7	6988,5
07- Légumes	-159664	-152444	-146830	-158940	-247032	-297468,9	-229210,3	-248871
08- Fruits	-18204	-36798	-19237	-22910	-4244,1	-1840	20458,2	4801,8
09- Café, thé, épices	85910	103000	107787	90027	10263	11257,7	11345,2	12035,1
10- Céréales	-418636	-592932	-441214	-484408	-1829644,2	-2048134,5	-1340420,7	-1687359,6
11- Produits de minoterie	7173	10300	9066	9811	12379,1	12391,5	12095,3	13353,1
12- Oléagineux	-641301	-741839	-618405	-638858	-1818167,5	-1819200,9	-1347915,5	-1434539,6
13- Gommés, résines	14547	11027	10051	14211	851,5	436	266,5	540,8
14- Matières à tresser	159	183	65	3	294,7	560,3	288	11,5
15- Graisses et huiles	47630	-97369	63018	69023	-8753,5	-163780,1	-9120,9	15130,9
16- Préparations de viandes et poissons	-141314	-155156	-186648	-189484	-26462	-23911,8	-24334,8	-28750,1
17- Sucres et sucreries	7412	11150	16947	14032	9142,9	10838,9	13197	13521,9
18- Cacao et préparations	173849	185342	200310	187416	44588,4	44808,7	44177,3	42943
19- Préparations de céréales	160496	192759	205419	211885	65928,4	71354	71066,6	75160,9
20- Préparations fruits & légumes	75458	77898	93499	86949	72086,7	73792,3	76379,9	73073,3
21- Préparations alimentaires diverses	50051	66702	66098	84722	12067	13459,3	12654	16376,1
22- Boissons	1113176	1163414	1345644	1360601	519710,7	533668	555857,4	558891,7
23- Résidus et aliments du bétail	-32995	-35800	-65556	-68864	-118726,1	-151715,8	-186750	-184405
24- Tabac manufacturé ou non	14177	11359	15070	23527	405,3	149,6	516,3	1116,1
Total chapitres 1 à 24	289092	-16429	656322	601725	-3320618,6	-3744319,3	-2321886,9	-2754880,2
Poissons et préparations	-300792	-313085	-326620	-335683				
Total agricole chapitres 1-24	589884	296658	984438	938156				
Total agricole extra classes 1-24	36339	29693	28265	127230				
Total agricole (sans poissons)	626222	326351	1012703	1065385				
Total agricole + poissons	325430	13266	686083	729702				
Total agricole + poissons - boissons	-787746	-1150148	-659561	-630899				
Toutes marchandises	2017245	-833281	1137896	4325923				
Total agricole/toutes marchandises	31%	-0,39%	89%	24,6%				

Source : Eurostat

## **II – Comparaison des offres de réduction tarifaire agricole de l'UE et du Canada**

Selon le rapport d'évaluation de 2008 fait conjointement par la Commission européenne et le gouvernement canadien, "La plupart des droits de douane applicables aux biens les plus échangés entre les deux partenaires sont bas... Seuls les aliments transformés font l'objet d'une protection tarifaire élevée. Un tarif de plus de 30% est imposé aux exportateurs européens vers le Canada, et de 17% aux exportateurs canadiens vers l'Europe. Les tarifs sur la plupart des autres produits les plus échangés sont inférieurs à 3%"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Évaluation des coûts et avantages d'un partenariat économique plus étroit entre l'Union européenne et le Canada, [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2008/october/tradoc\\_141034.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2008/october/tradoc_141034.pdf)

Comme le gouvernement canadien a fait un résumé des offres tarifaires agricoles de l'UE et du Canada assez clair, le plus simple est de le copier<sup>2</sup> :

**"Offres de l'UE :**

93,6 p. 100 des lignes tarifaires agricoles établies à 0 p. 100 à l'entrée en vigueur

- Les droits de douane suivants seront supprimés immédiatement :
  - sirop d'érable, droits actuels de 8 p. 100
  - fruits frais et congelés, tels que :
    - cerises, droits saisonniers de l'UE pouvant atteindre 12 p. 100
    - pommes fraîches, droits saisonniers de l'UE pouvant atteindre 9 p. 100
    - bleuets congelés, droits de 3,2 à 14,4 p. 100, toutefois actuellement suspendus
  - fruits et légumes transformés, tels que :
    - produits de pomme de terre congelés, y compris pommes de terre frites, droits actuels allant de 14,4 à 17,6 p. 100
    - canneberges séchées sucrées, droits actuels de 17,6 p. 100
  - produits transformés, tels que :
    - nourriture pour chats et chiens, droits actuels pouvant atteindre 1 218 \$ la tonne
    - préparations alimentaires diverses, droits actuels commençant à 12,8 p. 100
    - huiles, y compris l'huile de canola, droits actuels allant de 3,2 à 9,6 p. 100
  - légumineuses et grains transformés, y compris les produits de boulangerie, les farines, la semoule et la poudre de légumineuses (droits actuels débutant à 7,7 p. 100)
  - d'autres produits, comme les champignons, les pommes de terre, les pois, les canneberges, les framboises et les fraises, ainsi que des produits transformés comme les confitures, les gelées et les jus, les barres aux fruits et aux noix, les levures, les assaisonnements et les condiments composés, les confiseries, les chocolats, ainsi que les mélanges et les pâtes.
- Période de transition de sept ans pour les céréales
  - droits actuels de 190 \$ la tonne pour le blé dur et pouvant atteindre 122 \$ la tonne pour le blé commun de qualité supérieure (les deux sont appliqués actuellement à 0 p. 100, mais ne sont pas consolidés)
  - droits actuels pouvant atteindre 122 \$ la tonne pour le blé commun de qualité inférieure à moyenne
    - création d'un contingent transitoire de 100 000 tonnes sans droits de douane pour le blé de qualité inférieure à moyenne, incorporant la part canadienne actuelle de 38 853 tonnes du contingent global de l'UE
  - droits actuels pouvant atteindre 120 \$ la tonne pour le seigle et l'orge, et 114 \$ la tonne pour l'avoine
  - Accès immédiat intracontingent sans droits de douane pour 8 000 tonnes de maïs sucré
- Accès sans droits de douane et non contingenté au marché des produits laitiers de l'UE
- Accès aux marchés du bœuf et du veau
  - accès intracontingent sans droits de douane obtenu pour un total de 50 000 tonnes de poids de carcasse, comprenant l'incorporation de la part canadienne du contingent de viande sans hormone (3 200 tonnes de poids de produit ou 4 160 tonnes de poids de carcasse)

---

<sup>2</sup> <http://international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/understanding-comprendre/technical-technique.aspx?lang=fra>

- comprend 70 p. 100 (ou 35 000 tonnes de poids de carcasse) pour les produits frais et réfrigérés
  - comprend 15 000 tonnes de poids de carcasse pour les produits congelés
- de plus, accès immédiat intracontingent sans droits de douane pour les produits canadiens expédiés en vertu du contingent existant pour le bœuf de qualité supérieure (11 500 tonnes de poids de produit ou 14 950 tonnes de poids de carcasse, mais application sur la base du poids de produit) : droits de douane intracontingent actuels de 20 p. 100
- accès continu aux contingents de bœuf existants de l'UE
- traitement immédiat sans droits de douane de toutes les lignes tarifaires pour le bœuf transformé (chapitre 16)
- Accès au marché du bison
  - accès immédiat intracontingent sans droits de douane obtenu pour 3 000 tonnes de poids de carcasse de bison canadien
- Accès au marché du porc
  - accès immédiat intracontingent sans droits de douane obtenu pour 81 011 tonnes de poids de carcasse de porc canadien, comprenant l'incorporation du contingent par pays du Canada (4 624 tonnes de poids de produit ou 6 011 tonnes de poids de carcasse)
  - disponible pour les produits frais, réfrigérés et congelés
  - traitement immédiat, sans droits de douane, en ce qui concerne le gras de porc et le porc sans os salé, séché, fumé et saumuré, et tous les autres produits du porc transformé visés par les lignes tarifaires figurant au chapitre 16, comme les saucisses

## *Canada*

- 92 p. 100 des lignes tarifaires établies à 0 p. 100 à l'entrée en vigueur
- 7,1 p. 100 des lignes sont exclues
- Produits assujettis à la gestion de l'offre
  - pas de réduction en ce qui concerne les tarifs extracontingent
  - la volaille et les œufs sont exclus
  - pas de contingents tarifaires (CT) autres que pour le fromage
    - le total des CT pour le fromage pour l'UE comprendra :
      - 16 800 tonnes de fromage
        - accès à un nouveau marché de 16 000 tonnes, et le Canada réaffectera les 800 tonnes de l'UE au CT existant de l'OMC pour tenir compte de l'accession de nouveaux États membres à l'UE
      - 1 700 tonnes pour le fromage à usage industriel
  - élimination progressive des droits de douane sur les matières protéiques de lait (les États-Unis disposent déjà d'un accès sans droit de douane au Canada)
  - aucun accès supplémentaire consenti à tout autre produit canadien à offre réglementée
  - le gouvernement fédéral fera le suivi des incidences et, au besoin, fournira une compensation en cas de répercussion négative
  - le gouvernement fédéral envisagera d'autres avenues permettant de résoudre le problème du contournement des mesures de contrôle à l'importation

## Indications géographiques

- À l'heure actuelle, le Canada reconnaît un certain nombre d'indications géographiques pour les vins et les spiritueux de l'UE, comme Cognac et Bordeaux
- Le Canada a accepté diverses mesures pour répondre aux demandes de l'UE concernant 179 termes liés aux aliments et à la bière
- Un espace est préservé pour les détenteurs de marques de commerce canadiennes et pour les utilisateurs de noms courants en anglais et en français pour les produits alimentaires
- Une protection est prévue pour les indications géographiques sans porter préjudice à la validité des marques de commerce canadiennes existantes
- L'incidence économique sera limitée au Canada
- L'application des indications géographiques au sein du marché canadien est considérée comme une affaire privée devant être réglée devant les tribunaux
- Certaines indications géographiques de l'UE étaient protégées à condition qu'elles ne nuisent pas à la capacité des producteurs d'utiliser des termes précis en anglais et en français qui sont couramment employés au Canada
  - les termes suivants peuvent continuer à être utilisés sur le marché canadien, dans les deux langues officielles, et ce, peu importe l'origine du produit : orange Valencia, jambon forêt noire, bacon tyrolien, parmesan, bière bavaroise, bière de Munich
  - par exemple, les producteurs canadiens pourraient utiliser les équivalents en anglais et en français pour le jambon forêt noire, mais pas le terme allemand (*Schwarzwälder Schinken*)
- Des droits limités liés aux indications géographiques ont été accordés à l'UE pour les termes suivants : asiago, feta, fontina, gorgonzola et munster
  - cette mesure n'empêchera pas les utilisateurs actuels de ces termes de continuer à les utiliser au Canada
  - les futurs utilisateurs ne pourront utiliser ces termes que s'ils sont accompagnés d'expressions comme « sorte », « type », « style », « imitation » ou autre expression similaire
- Le Canada conserve le droit d'utiliser le nom usuel d'une variété végétale ou d'une race animale
  - par exemple, les producteurs peuvent vendre des olives de Kalamata et utiliser le nom de cette variété sur l'emballage
- Le Canada conserve le droit d'utiliser des éléments de termes comportant plusieurs parties, par exemple :
  - « brie de Meaux » sera protégé, mais le terme brie peut être utilisé seul
  - « gouda de Hollande » sera protégé, mais le terme gouda peut être utilisé seul
  - « édám de Hollande » sera protégé, mais le terme édám peut être utilisé seul
  - « mortadelle de Bologne » sera protégé, mais les termes mortadelle et Bologne peuvent être utilisés séparément
- Le Canada n'a pas accepté de protéger le terme français « noix de Grenoble » (en anglais, walnut), ce qui signifie qu'il est toujours possible d'utiliser ce terme au Canada
- La bière Budweiser : le Canada ne protégera pas l'indication géographique *Budejovicke*, afin d'éviter tout conflit potentiel avec la marque de commerce Budweiser
- Des consultations ont été menées auprès d'intervenants, y compris des réunions individuelles avec des détenteurs de marques de commerce

## Plantes et produits phytosanitaires

- Les dispositions de l'accord reflètent celles du régime canadien

- elles fournissent une garantie pour la protection des données relatives aux produits phytosanitaires
- Les deux parties s'engagent à conjuguer leurs efforts pour promouvoir et renforcer la protection des variétés végétales, conformément à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)
  - Le Canada et l'UE travaillent déjà ensemble dans le cadre de l'UPOV

L'AECG ne changera pas le « privilège de l'agriculteur » de conserver et de replanter sur ses propres terres les graines de semence d'une variété protégée en vertu de la *Loi sur la protection des obtentions végétales* du gouvernement fédéral" (fin des citations).

Au total il apparaît que 100% des droits de douane seraient éliminés sur l'ensemble des produits, y compris agricoles et de la mer, au plus tard en 7 ans, l'essentiel étant éliminé dès l'entrée en vigueur de l'Accord. Les négociations du TAFTA ne sont pas allées aussi loin jusqu'à présent même si l'objectif est identique.

### **III – Positions des agriculteurs et agro-industries face au CETA**

Si les grosses exploitations et les agro-industries du Canada sont quasi-unanimes à applaudir le CETA, les représentants des syndicats des petites exploitations familiales en soulignent au contraire les risques. Dans l'UE par contre les impacts commerciaux du CETA sont très majoritairement perçus comme négatifs par les syndicats agricoles, mais le COPA-COGECA l'accepte quand même.

#### **3.1 – Soutien unanime des grosses exploitations et agro-industries du Canada au CETA**

Et ceci dans tous les secteurs, y compris ceux où le Canada est déficitaire vis-à-vis de l'UE, à l'exception toutefois des éleveurs laitiers<sup>3</sup>.

Lisa Skierka, présidente de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire : "*L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire félicite le gouvernement fédéral pour la conclusion de l'AECG — l'initiative de libre-échange la plus importante du Canada depuis l'ALENA et le fruit des négociations commerciales les plus vastes jamais menées par le Canada. L'Alliance appuie entièrement cette entente, qui devrait permettre d'augmenter la valeur des exportations de produits agricoles et alimentaires vers l'Union européenne d'un montant incroyable de 1,5 milliard de dollars par année.*"

Stephen Vandervalk, ancien président des Producteurs de grains du Canada : "*L'ouverture d'un nouveau marché de 500 millions de consommateurs se traduira par des gains énormes pour les agriculteurs, et c'est pourquoi les Producteurs de grains du Canada appuient résolument l'AECG depuis le début.*"

Doug Cornell, directeur général, Alberta Wheat Commission : "*Le Canada exporte 40 milliards de dollars par année en produits agricoles et alimentaires, dont 2,4 milliards à destination de l'Union européenne. Ce nouvel accord commercial pourrait se traduire par une hausse de 1,5 milliard de dollars des ventes de produits agricoles outre-mer, ce qui signifie plus de revenus pour les producteurs de blé de l'Alberta.*"

Ian White, président et chef de la direction de la Commission canadienne du blé : "*Aujourd'hui, l'Union européenne (UE) est un marché d'exportation clé pour le blé et l'orge du Canada. La*

<sup>3</sup> <http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiqués/2014/08/05b.aspx?lang=fra>

*conclusion d'un accord commercial ambitieux avec l'UE stimulera les ventes de blé canadien de calibre mondial, ce qui créera des emplois et favorisera la prospérité des agriculteurs de l'Ouest canadien et de leurs familles."*

Matt Sawyer, président d'Alberta Barley : *"Les cultivateurs d'orge de l'Alberta ont beaucoup d'enthousiasme et d'attentes à l'égard de l'AECG. Cette entente historique nous ouvre de nouveaux débouchés et nous donne la possibilité d'accroître nos exportations sur le marché européen... Il s'agit d'une formidable nouvelle pour nous."*

Jim Everson, vice-président aux relations gouvernementales du Conseil canadien du canola : *"L'Accord économique et commercial global (AECG) supprime les droits de douane sur l'huile de canola et garantit l'accès en franchise de droits du canola et des produits du canola au marché européen."*

Murad Al-Katib, ancien président, Association canadienne des cultures spéciales : *"Cette entente commerciale entre le Canada et l'Union européenne donnera aux transformateurs canadiens de légumineuses un accès grandement amélioré au marché européen... une fois qu'auront été levés les droits de douane qui créaient une distorsion des marchés."*

Nick Sekulic, président de Pulse Canada : *"Cet accord commercial ouvre des débouchés aux producteurs de légumineuses de l'ensemble du pays, depuis les cultivateurs de haricots de l'Ontario jusqu'aux cultivateurs de pois de l'Alberta."*

Sandra Marsden, présidente de l'Institut canadien du sucre : *"L'industrie canadienne du sucre est heureuse d'apprendre que le Canada et l'Union européenne sont parvenus à une entente de principe sur un accord commercial entre le Canada et l'Union européenne. Cet accord commercial historique constitue une occasion unique pour les exportateurs canadiens."*

Serge Beaulieu, président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec : *"La production de sirop d'érable de qualité est une source de grande fierté pour les Canadiens... Le sirop d'érable... est maintenant utilisé comme aromate naturel dans des produits à valeur ajoutée. La suppression des barrières tarifaires de l'Union européenne sur les produits canadiens favorisera l'augmentation des ventes... des produits de grande qualité du Canada."*

Dan Paszkowski, président et directeur général de l'Association des vignerons du Canada : *"Nous nous réjouissons à la perspective de tirer parti des nombreux débouchés que générera cet accord pour les vins canadiens de calibre mondial. Les vins du Canada figurent parmi les meilleurs du monde, et le secteur vinicole continuera de prospérer à l'échelle nationale et internationale."*

Jan Westcott, président et chef de la direction de Spirits Canada : *"La suppression des droits de douane encore en vigueur et la réduction des obstacles non tarifaires profiteront grandement aux fabricants et consommateurs canadiens de spiritueux. Les fabricants canadiens de spiritueux ont mis en œuvre une stratégie vigoureuse de croissance de leurs exportations."*

Gary Linkletter, président du Prince Edward Island Potato Board : *"L'industrie des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard génère des retombées économiques totales de plus de 1 milliard de dollars... La réduction des obstacles tarifaires de l'Union européenne visant les produits agricoles canadiens pourrait entraîner une hausse des ventes et stimuler la croissance et la prospérité de notre important secteur agricole."*

Rob Meijer, président de Bœuf Canada Inc. : "*Bœuf Canada est bien positionné, avec ses partenaires commerciaux, pour tirer profit des nouvelles possibilités d'exportation en Europe. Nous avons à cœur la marque Bœuf Canada et continuerons d'encourager des partenariats solides en Europe, pour accroître la demande de notre produit.*" Martin Unrau, ancien président de l'Association canadienne des éleveurs de bovins : "*La suppression, prévue par cette entente, d'obstacles de longue date et notamment de droits de douane élevés permettra enfin aux producteurs canadiens de bœuf de tirer profit du lucratif marché européen du bœuf.*"

Jean-Guy Vincent, président, Conseil canadien du porc : "*Les marchés canadien et européen du porc se complètent, et le resserrement des relations entre les deux régions laisse donc présager une amélioration des perspectives d'exportation dans notre secteur. Il profitera également aux travailleurs, aux entreprises et aux familles qui vivent de l'industrie porcine.*"

Bill Barry, président-directeur général de Barry Group Inc. : "*Il s'agit d'une formidable initiative. Je crois qu'à peu près tout le monde dans l'industrie de la pêche souhaite depuis des années un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Nous sommes tout à fait emballés.*" Derek Butler, directeur général de l'Association of Seafood Producers : "*L'UE est le marché le plus lucratif au monde pour ce qui est des produits de la mer, et la consommation par habitant y est considérable. Un grand nombre de nos produits de la mer ne sont pas compétitifs en raison des droits de douane élevés imposés par l'Union européenne. La suppression d'un seul coup de tous les droits de douane européens sur le poisson et les fruits de mer constitue une réalisation remarquable.*"

Seule la filière lait et fromage fait exception à ce concert d'auto-satisfaction. Pour le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec "*Le gouvernement canadien a rompu avec les engagements qu'il avait pris et répétés, même quelques jours avant la conclusion de l'AECG, de ne pas accorder de concessions à l'Europe dans le secteur des fromages. Nous nous estimons trahis. Nous exigeons du gouvernement du Canada qu'il respecte à la lettre et rapidement son engagement de compenser les pertes », a-t-il affirmé. Il a également rappelé que ces 17 700 tonnes de fromages importés représentent plus de 30 % du marché des fromages fins, 180 millions de litres de lait ni produits ni transformés ici et 150 millions de dollars de ventes en moins pour les producteurs de lait. Ce sont aussi 300 millions de dollars de ventes de fromages d'ici en moins pour nos fromageries, et ce, à perpétuité*"<sup>4</sup>. Pour le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), Marcel Groleau, "*L'ensemble du milieu agricole est solidaire de secteur laitier et fromager. Nous demeurons absolument convaincus que le Canada aurait pu conclure cet accord sans sacrifier le secteur laitier et fromager, comme il a réussi à le faire dans les onze accords de libre-échange qu'il a conclus depuis les années 80*".

### **3.2 – Les petites exploitations du Canada représentées par la NFU rejettent le CETA**

La National Farmers Union (NFU) du Canada estime infondés les soi-disant avantages du CETA pour l'agriculture canadienne et souligne les risques d'éviction des petits exploitants dans les marchés publics ouverts aux firmes agro-alimentaires de l'UE et les risques de ne plus maintenir les échanges de semences paysannes.

Pour Yves Thérien "*Les appréhensions sont grandes dans le monde agricole au sujet de l'entente de libre-échange avec l'Europe et de l'entente transpacifique. Elles grugent petit à petit le système de gestion de l'offre dans le système québécois. Ce qui dérange, c'est le mutisme du gouvernement fédéral sur les détails qui concernent les entreprises agricoles à tous les*

---

<sup>4</sup> <http://www.newswire.ca/fr/story/1270319/accord-economique-et-commercial-global-aecg-les-partenaires-des-secteurs-laitier-fromager-et-agricole-marchent-de-facon-solidaire-pour-denoncer-les-co>



niveaux, les quotas d'importation et les compensations promises par Ottawa aux agriculteurs... « Il faut savoir qui détiendra les quotas d'importations des produits européens », lançait le journaliste Lionel Levac. Les grands consortiums qui décident de Toronto n'ont pas les mêmes intérêts que les décideurs du Québec. Pour lui, l'accord transpacifique est encore plus inquiétant avec des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis qui souhaitent un marché totalement libre, sans les contraintes de la gestion de l'offre qui fait le succès du modèle québécois"<sup>5</sup>.

### **3.3 – Le CETA est perçu négativement par la majorité des syndicats agricoles de l'UE**

Pour Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la Fédération nationale bovine (FNB) de France : "Ce sont les petits producteurs qui vont écopier des deux côtés de l'océan : les éleveurs français et les fromagers québécois. On produit suffisamment de boeuf en Europe sans avoir besoin de celui du Canada. Surtout que la consommation diminue. On va faire souffrir encore plus un secteur déjà en crise... Les éleveurs de boeuf français, qui exploitent généralement de petites entreprises familiales et produisent une viande haut de gamme, ont déjà les revenus les plus bas de toute la filière agricole, soit à peine 20 000 \$ nets par année... Si le Canada avait les mêmes exigences sanitaires et environnementales, il ne rentrerait pas un kilo de viande canadienne en Europe" et il craint que "ces nouveaux quotas servent de précédent dans les négociations que Bruxelles a aussi engagées avec Washington... On sait bien que, dans cette affaire, le Canada est le porte-avions des États-Unis"<sup>6</sup>.

Pour Dominique Langlois, le président d'Interbev, : "Le Canada aurait obtenu 65.000 tonnes de contingent à droits réduits... L'interprofession redoute que les États-Unis et le Mercosur obtiennent un contingent compris entre 300.000 et 600.000 tonnes de viande bovine. Il s'agirait de morceaux nobles, qui viendraient directement concurrencer la production issue du troupeau français de races à viande. Et qui ne seraient pas produits avec les mêmes contraintes sanitaires, environnementales ou encore de bien-être qu'en Europe"<sup>7</sup>.

Pour la Confédération paysanne "Tout y est, ou presque : l'affaiblissement des filières de production déjà fragilisées (notamment le bœuf et le porc en Europe et les fromages au Canada) grâce à l'augmentation des contingents et la suppression des droits de douanes, la remise en cause des IGP et AOP, le renforcement des droits de propriété intellectuelle, la dégradation des droits sociaux, l'harmonisation des normes environnementales et sanitaires au profit des multinationales, la remise en cause des politiques publiques et la mise en place de tribunaux arbitraux privés (ISDS) pour régler les différends entre États et investisseurs. Ces mesures, dans le CETA comme le TAFTA, sacrifieraient l'agriculture paysanne au profit de l'agriculture capitaliste, industrielle et financiarisée, des deux côtés de l'Atlantique. La Confédération paysanne appelle donc nos gouvernants à prendre enfin la mesure du danger qui s'annonce"<sup>8</sup>. Aussi a-t-elle occupé le siège de Cargill le 23 septembre car "« Ce genre d'accord ne profite qu'aux multinationales, dont Cargill est un symbole », avait expliqué Laurent Pinatel. « Le Canada va nous envoyer 65.000 tonnes de viande bovine par an, ça va faire chuter les cours en France, et ça passe par des négociés de type Cargill »"<sup>9</sup>.

<sup>5</sup> <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/agro-alimentaire/201408/21/01-4793646-libre-echange-tout-pour-rendre-craintif-le-monde-agricole.php>

<sup>6</sup> <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/390287/les-producteurs-de-boeuf-francais-crient-a-la-concurrence-deloyale>

<sup>7</sup> <http://www.lavigne-mag.fr/actualite-agricole/viande-bovine-interbev-en-croisade-contre-les-negociations-de-libre-echange-transatlantique-88344.html>

<sup>8</sup> <http://www.lafranceagricole.fr/var/gfa/storage/fichiers-pdf/Docs/2014/CETA-230914.pdf>

<sup>9</sup> <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/accords-de-libre-echange-canada-usa-la-confederation-paysanne-a-occupe-le-siege-de-cargill-94059.html>

Quant à la Coordination rurale, elle "rejette, dans un communiqué du 25 septembre 2014, l'accord de libre-échange avec le Canada (CETA), mais également l'Accord de partenariat économique (APE) conclu avec les pays d'Afrique de l'Ouest qui va à l'encontre de l'année de l'agriculture familiale déclarée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Pour le syndicat, ce type d'accord met en péril l'agriculture française mais également celle des autres pays signataires"<sup>10</sup>.

Par contre les confédérations européennes des coopératives et syndicats agricoles majoritaires ont des positions très ambiguës. Si, pour Christian Pèes, Président de la Cogeca (Confédération des coopératives agricoles de l'UE) : "L'UE a accepté d'octroyer un accès accru au marché pour d'importants volumes de viande bovine et porcine. Nous ne pouvons l'accepter, même si cette viande ne contient pas d'hormones... La viande bovine est un produit sensible pour nous et la production européenne est menacée. Cet accord aura pour conséquence une hausse importante des importations"<sup>11</sup>, son collègue Albert Jan Maat, Président du Copa (Confédération des syndicats agricoles de l'UE) qui représente les syndicats agricoles majoritaires cautionnant la PAC, accepte globalement le CETA : "Nous avons réalisé des progrès dans certains domaines, par exemple pour la reconnaissance des normes européennes de production et de qualité, comme les indications géographiques (IG)... Le Canada est le premier grand partenaire commercial à reconnaître le principe de notre système d'IG. Il est également positif de voir que l'on renonce à utiliser des accélérateurs de croissance. Je demande donc aux eurodéputés et aux Ministres européens de veiller à ce que cette disposition soit incluse dans l'accord final et que les normes européennes soient respectées. Ceci est important pour le secteur européen de la viande porcine qui a dû récemment faire face à des coûts des aliments pour animaux élevés et à l'introduction de normes de bien être très strictes. Je me réjouis également du fait que les dispositions concernant le secteur laitier soient plus positives que dans les propositions initiales. Les fromages européens disposeront ainsi d'un plus grand accès au marché canadien". Finalement Pekka Pesonen, secrétaire général du Copa-Cogeca, joue l'arbitre Ponce-Pilate entre les deux présidents car "Même s'il croit qu'il y a de la place pour améliorer l'entente, il ne croit pas vraiment qu'on pourra la modifier radicalement. Conscients que ce que perdent les éleveurs avantage les producteurs de fromage, il dit que « c'est jouable »".

Naturellement la société civile plus large, comme ATTAC, soutient les positions de la Confédération paysanne mais il faut dire que l'ensemble de la société civile européenne comme canadienne n'ont pas disposé, contrairement aux syndicats majoritaires, des informations minimales en temps voulu sur le CETA pour des campagnes spécifiques anti-CETA puisque la version consolidée a été fuitée seulement à la mi-août 2014<sup>12</sup>.

#### **IV – Evaluation succincte des avantages et risques commerciaux agricoles du CETA**

Le débat parmi les agriculteurs et agro-industries du Canada et de l'UE s'est largement focalisé sur les avantages donnés au Canada sur ses exportations de viandes bovine et porcine dans l'UE qui, elle, verrait croître ses exportations de produits laitiers au Canada. La NFU critique les soi-disant avantages qu'apporterait le CETA aux exportations de viande bovine et porcine.

<sup>10</sup> <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/accord-commercial-canada-ue-deregulation-bilaterale-des-agricultures-coordination-rurale-94102.html>

<sup>11</sup> [http://www.google.fr/url?sa=t&rcrt=j&q=&esrc=s&source=web&cd=18&ved=0CFwQFjAHOAo&url=http%3A%2F%2Fwww.copacogeca.eu%2FDownload.ashx%3FID%3D1121568%26fmt%3Dpdf&ei=ASMYVNPmB8T\\_PPHjgIAN&usg=AFQjCNE4WLKYhBuw1ueU26zYK\\_aBb4Ybdg&sig2=26uUf-ccEO41u3k5ySx0zg](http://www.google.fr/url?sa=t&rcrt=j&q=&esrc=s&source=web&cd=18&ved=0CFwQFjAHOAo&url=http%3A%2F%2Fwww.copacogeca.eu%2FDownload.ashx%3FID%3D1121568%26fmt%3Dpdf&ei=ASMYVNPmB8T_PPHjgIAN&usg=AFQjCNE4WLKYhBuw1ueU26zYK_aBb4Ybdg&sig2=26uUf-ccEO41u3k5ySx0zg)

<sup>12</sup> <https://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique/article/accord-ue-canada-plus-de-130>

#### **4.1 – Viande bovine**

Pour la NFU, qu'importe que l'UE ouvre un quota tarifaire (QT) à droit de douane nul de 50 000 tonnes (t) en équivalent poids carcasse (t.e.c.) en plus des 14 950 t.e.c. de viande de haute qualité déjà ouvert à droits nuls puisque le Canada n'a exporté dans l'UE en 2011 que 9 000 t de viande bovine sans hormones. Toutefois cet argument n'est pas totalement valide car l'Institut de l'élevage français fait remarquer qu'un constat identique s'applique au QT ouvert aux USA qui n'est pas davantage rempli. L'Institut constate que mettre en place une filière sans hormones n'est pas rentable tant que le QT reste faible mais qu'il en ira tout autrement dès lors qu'il est élevé. L'Institut estime d'ailleurs qu'il faut s'attendre à ce que les USA exigent un QT de 300 000 t, au vu des 50 000 t accordées au Canada.

#### **4.2 – Viande porcine**

De même la NFU estime que le QT de 81 011 t de viande porcine ne sera pas utilisé puisque le Canada n'a pas exporté de viande porcine vers l'UE en 2011 et n'en a exporté que 5 000 t en 2010 alors qu'elle aurait pu concourir pour le QT à droits nuls de 7 000 t ouvert à tous pays. Elle ajoute que l'UE n'importe pas de viande porcine traitée à la ractopamine tout en reconnaissant que les services vétérinaires du Canada sont capables de certifier la viande n'en ayant pas utilisé. Elle ajoute que l'UE est le premier exportateur mondial de viande porcine et qu'elle ne voit pas pourquoi elle en importerait d'un concurrent. Enfin l'UE subventionne fortement ses agriculteurs alors que ces subventions sont très faibles au Canada.

Toutefois ici encore ces arguments sont faibles car il est clair que les producteurs canadiens s'organiseront pour élargir les filières sans ractopamine pour tirer parti de l'offre européenne. Ensuite ce sont les USA qui sont les premiers exportateurs de viande porcine et il est anticipé que le Brésil devancera l'UE à la seconde place en 2016<sup>13</sup>. Certes l'UE n'est pas un gros importateur de viande porcine et préparations compte tenu de ses droits de douane élevés mais elle en a néanmoins importé 30 214 t en 2013 pour 61,2 M€ de toutes origines contre 2,889 Mt exportées pour 6,074 Md€. S'il est vrai que l'UE n'a pas importé de viande porcine du Canada depuis 2011 elle en avait importé 592 t en 2010 (et non 5000 t comme le prétend la NFU), taxée à 23,1% en équivalent *ad valorem* pour 293 t et à 40% pour 299 t. Mais elle avait importé aussi du Canada 50 t de préparations de viande porcine taxées à 10,7% en équivalent *ad valorem* et ces importations ont été de 36 t, 65 t et 40 t respectivement en 2011, 2012 et 2013. Evidemment c'est négligeable mais la suppression promise des droits de douane sur 81 011 t de viande proprement dite changerait totalement la donne. Ajoutons que l'on ne connaît pas le QT qui sera proposé aux USA dans le TAFTA mais il est probable que ce sera un large multiple des 81 011 t accordé au Canada, avec des conséquences calamiteuses pour les éleveurs de l'UE.

#### **4.3 – Produits laitiers**

La NFU dénonce l'illusion représentée par le fait que le Canada a obtenu un "*Accès sans droits de douane et non contingenté au marché des produits laitiers de l'UE*" et affirme que le Canada ne sera pas compétitif sur le marché européen de produits laitiers puisque les aides directes aux producteurs laitiers de l'UE représentent 40% de leur revenu. La NFU affirme que le Canada produit essentiellement pour son marché intérieur et que ce marché fait l'objet d'une politique de gestion de l'offre (quotas laitiers, prix garantis et importations contrôlées), tout comme pour la volaille et les oeufs. C'est pourquoi elle se plaint que le Canada ait offert un QT à droits nuls de 16 800 t de fromage à l'UE plus un QT de 1 700 t de fromage à usage industriel.

Toutefois ici aussi l'analyse de la NFU est quelque peu insuffisante. En effet, sans être un exportateur majeur, le Canada a néanmoins exporté 88 295 t de produits laitiers en 2013 pour

<sup>13</sup> <http://www.usmef.org/news-statistics/press-releases/the-united-states-is-the-worlds-largest-pork-exporter-and-is-expected-to-14339/>

192,4 M€, dont 3 393 t vers l'UE pour 11 M€, alors qu'il a importé 173 242 t pour 550 M€, dont 20 585 t de l'UE pour 162 M€. Sur le total importé 112 340 t sont sous QT et 60 901 t non soumis à des QT (caséine, lactose et lactosérum).

En fromage le Canada a exporté 12 041 t dont 851 t vers l'UE et en a importé 25 776 t, dont 14 556 t de l'UE selon Eurostat (mais 13 853 t selon le Canada pour 164 M€). Depuis 1995 le Canada a réservé 66% du QT sur les fromages à l'UE. Comme les droits de douane de l'UE sur ses 851 t de fromage importé du Canada ont été de 26% en équivalent *ad valorem* sur les 819 t de cheddar en 2013, les supprimer pourraient booster les exportations du Canada. Mais ce serait oublier le TAFTA qui a prévu de supprimer tous les droits de douane de l'UE sur les fromages venant des USA, toutefois sous réserve de réciprocité. Car si ces importations venant des USA n'ont guère été supérieures en volume (957 t dont 785 t de cheddar), le prix CAF du cheddar importé des USA (3 093 €/t) a été deux fois moindre que celui importé du Canada (6 420 €/t). Toutefois, comme le droit de douane est spécifique (1 671 €/t), cela correspond à un droit équivalent *ad valorem* de 54% sur le cheddar des USA contre 26% sur celui du Canada. Par contre l'UE ne pourrait pas exporter plus que les 18 500 t de QT de fromage à droits nuls offerts par le Canada puisque le droit de douane hors QT est totalement dissuasif, à 245,5% *ad valorem*. Mais l'UE va bénéficier aussi de l'exportation à droits nuls et sans QT du concentré protéique du lait (code 35040010). L'UE en a exporté 1599 t en 2013. Encore que, ici aussi, le TAFTA offre la même possibilité à l'UE d'exporter à droits nuls vers les USA (exportations de 561 t en 2013).

Toutefois le fait que la NFU souligne l'importance des subventions dont bénéficient les agriculteurs de l'UE, notamment les éleveurs, est un argument qui pourrait faire très mal à l'avenir. Ainsi les subventions de l'UE2 à ses exportations de céréales, viandes et produits laitiers ont été de 5,452 Md€ en 2013, dont 2,9 Md€ sur les céréales et préparations, 946 M€ sur les produits laitiers, 707 M€ sur la viande de porc et préparations, 495 M€ sur la viande bovine et préparations et 406 M€ sur la viande de volaille et préparations et les œufs<sup>14</sup>. Ces subventions viennent essentiellement des aides directes, y compris celles aux aliments du bétail d'origine européenne. Mais, comme dans tous ses accords de libre-échange (ALE), l'UE a toujours refusé de traiter des subventions agricoles au prétexte que ce thème ne relève que de l'OMC et elle prétend en outre que les aides internes aux produits exportés ne sont pas des subventions à l'exportation, malgré que l'Organe d'appel de l'OMC ait jugé le contraire à 4 reprises, dont deux fois sur les exportations de produits laitiers du Canada en décembre 2001 et décembre 2002 et une fois sur les exportations de sucre de l'UE en avril 2005. Remarquons que le rapport d'évaluation du CETA de 2008 soulignait que "*Les études examinées ne quantifient pas les niveaux relatifs de subventions, ni les gains susceptibles de découler de leur élimination*". Il ne serait pas surprenant que, une fois mis en oeuvre le CETA puis ensuite le TAFTA, le Canada et les USA ne poursuivent l'UE pour le dumping de ses subventions agricoles camouflées dans les DPB (droits au paiement de base) qui prendront la suite des DPU (droits au paiement unique) à partir de 2015.

#### **4.4 – Autres produits**

Le Canada n'accorde aucun QT supplémentaire pour les importations de viande de volailles et oeufs venant de l'UE, même si ses exportations totales de viande de volailles et préparations ont été de 181 682 t en 2013 pour 302,9 M€ contre 221 202 t d'importations pour 520,4 M€.

Pour les poissons et préparations le Canada supprimera tous ses droits de douane sur ses importations de l'UE dès l'entrée en vigueur du CETA et l'UE supprimera les siens sur 95,5% de

---

<sup>14</sup> *Les subventions de l'UE28 en 2013 aux exportations de céréales, viandes et produits laitiers extra-EU28, vers les pays ACP et l'Afrique de l'Ouest*, Solidarité, 9 juillet 2014, <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2014,684>

ses importations venant du Canada, des QT étant établis sur le reste avant d'être libéralisés au plus tard en 7 ans. Cela non seulement aggraverait le déficit de l'UE, mais ce serait encore plus le cas avec le TAFTA qui a prévu une libéralisation à 100% dès l'entrée en vigueur de l'accord. Naturellement ces deux traités réduiraient énormément les préférences censées découler des ALE conclus avec les pays en développement, notamment dans les APE régionaux où, en cas de non ratification des pays ACP, leurs Etats non PMA devraient payer les droits de douane du SPG alors même que le Canada et le CETA exporteraient à droits nuls.

La plupart des produits végétaux et préparations du Canada seront importés en franchise de droits dans l'UE, y compris les préparations de fruits et légumes, les préparations alimentaires diverses, les confiseries et le chocolat, comme pour le TAFTA. Le démantèlement des droits sur les céréales se ferait au plus tard sur 7 ans mais un QT à droits nuls de 100 000 t a été accordé au blé de qualité inférieure et moyenne. Il est donc à craindre que, malgré que l'UE soit excédentaire sur ces produits jusqu'à présent – à l'exception des céréales et oléagineux – sur le strict plan commercial agricole, le CETA ne profite beaucoup plus au Canada qu'à l'UE.

Le Canada a réussi à sauvegarder l'utilisation de ses marques de produits malgré que la Commission européenne se flatte de lui avoir imposé ses indications géographiques.

**Pour conclure** le Canada a été bien plus soucieux de préserver ses produits soumis à un régime de gestion de l'offre – volailles, œufs et produits laitiers – car l'UE n'a pas eu le moindre souci de sauvegarder un minimum de souveraineté alimentaire. Malgré l'échec de la NFU et des Dairy Farmers of Canada à ne pas accorder le QT de 18 500 t de fromage à droits nuls à l'UE, les dégâts resteraient limités puisque, d'une part, 96% des 420 000 t de fromages vendus au Canada sont d'origine nationale et que, d'autre part, la consommation augmente de 8 000 t par an<sup>15</sup>. Par ailleurs le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec a déclaré que "*Le gouvernement du Québec est le seul à avoir exigé que le gouvernement fédéral s'engage à compenser les pertes du secteur laitier et nous l'apprécions. On s'attend de votre gouvernement non seulement que vous soyez à nos côtés, mais que vous exerciez tout votre leadership pour obtenir le plus rapidement possible un plan compensatoire pour le secteur laitier. Nous nous attendons aussi que vous respectiez votre engagement de ne pas ratifier une entente finale qui ne comporterait pas de mesures de compensations à la hauteur de nos attentes*"<sup>16</sup>.

Il y a bien sûr tout un ensemble de raisons autres que les questions tarifaires pour refuser le CETA qui ne peut que promouvoir une agriculture d'agribusiness au lieu d'une agriculture paysanne durable, dans l'UE comme au Canada.

---

<sup>15</sup> <http://news.nationalpost.com/2013/10/16/dairy-farmers-angered-by-reports-canada-close-to-eu-trade-deal-that-would-allow-more-cheese-imports/>

<sup>16</sup> <http://www.newswire.ca/fr/story/1270319/accord-economique-et-commercial-global-aecg-les-partenaires-des-secteurs-laitier-fromager-et-agricole-marchent-de-facon-solidaire-pour-denoncer-les-co>